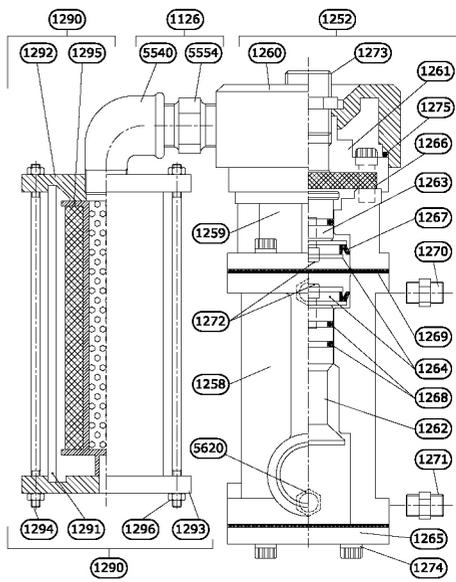


1251. COMMANDE PNEUMATIQUE SÉPARÉE

La législation du travail impose l'utilisation d'un système de commande à distance à monter sur les sableuses, apportant à l'opérateur le maximum de sécurité.



Système de contrôle à distance pneumatique : à utiliser pour longueurs de tuyau de sablage jusqu'à 20 mètres, au delà le temps de réponse entre la poignée et la fermeture de l'air sera plus long.



Les systèmes de contrôle à distance sont tous équipés de poignées de sécurité dites de "l'homme mort".

Pour mettre en marche la sableuse, l'opérateur doit appuyer sur la poignée, permettant ainsi à la vanne d'arrivée d'air de s'ouvrir et la vanne d'échappement de se fermer, ce qui pressurise la cuve.

A n'importe quel moment, pour arrêter de sabler, il relâche sa pression sur la poignée, ce qui ferme la vanne d'arrivée d'air et ouvre la vanne d'échappement, dépressurisant ainsi la sableuse.

Si un accident survient à l'opérateur, en relâchant la poignée "homme mort", il arrête la sableuse, évitant les blessures.